

fetaïn est une petite excursion que tout touriste lyonnais, amoureux de la belle nature, ne saurait se refuser.

Le Cosne n'a pas toujours porté ce nom, paraît-il, car sur la carte de Cassini, dressée au siècle dernier, il est appelé le Rotier, nom se rapprochant de celui de Montrotier. Peut-être y a-t-il eu erreur dans la dénomination.

Nous n'avons pas à nous occuper des petits vallons qui se présentant avec leurs minces ruisselets dans la saison pluvieuse, contribuent à entretenir nos prairies dans une verdure perpétuelle.

§ III. — *Limites.*

Les limites de la commune de Bessenay sont assez naturelles, sauf à l'ouest où l'arbitraire domine quelque peu.

A l'est, la rivière de la Brevenne la sépare de Courzieu, puis de Chevinay, à partir du ruisseau de Valfroid coulant sur la rive droite.

Au nord, le Conan la sépare de Savigny d'abord, puis de Bibost; alors la ligne frontière quitte la rivière pour remonter le versant de sa rive droite, à travers bois et atteindre le faite de la montagne séparant la vallée du Conan de celle du Glavaroux; à partir du col du Trève, elle suit la crête, arrive au sommet du bois du Mas et au col du Placeau. Là, Bessenay n'est plus limité par Saint-Julien-sur-Bibost qui l'avait bordé depuis l'abandon du Conan, mais bien par Brullioles. La ligne frontière descend de ces hauteurs, qui forment la partie ouest de la commune, atteint le Glavaroux au-dessous de sa source, suit son cours pendant un kilomètre environ, remonte le versant opposé en face du hameau des Gouttes, franchit le haut vallon de la Goutte du Crapet ou ruisseau de Verfroid, atteint le crêt du Moulin-à-Vent séparant la vallée du Cosne de ce vallon,